



DECHARGE

Les organisateurs de l'étape du Tour Freestyle Romand attirent l'attention des participants sur les points suivants :

1. Le port du casque est obligatoire pour les mineurs et fortement conseillé pour les adultes.
2. Les participants ne doivent pas dépasser leurs limites techniques.
3. Les organisateurs ainsi que le comité du Tour Freestyle Romand déclinent toute responsabilité en cas d'accident.
4. Les organisateurs des étapes se réservent le droit de disqualifier tout participant qui ne coopère pas au règlement de l'étape.

Lieu et date :

Signature :

(Signature des parents pour les mineurs)